



# POUR LE PROGRÈS SOCIAL ENSEMBLE DANS L'ACTION

**L'**ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier entre le MEDEF et la tripléte des syndicats CFTD / CFTC / CFE-CGC, synonyme de recul sans précédent pour le monde du travail arrive en discussion à l'Assemblée Nationale, en « procédure d'urgence » !

**Nous disons NON à l'austérité et à la flexibilité ! Ne laissons pas le patronat faire la loi !**

Il y a des lourds dangers. Avec cet accord ce sera plus de flexibilité pour les salariés, de nouvelles possibilités pour les employeurs de licencier plus vite et plus facilement.

Au nom de la « compétitivité », les salariés vont devoir donner du temps de travail, du salaire, de la flexibilité, abandonner des droits sur les recours juridiques...

Avec ce projet de loi, c'est la structure du Code du Travail qui est directement atteinte ; les droits, moyens et prérogatives des Comités d'Entreprises vont être bouleversés.

Des accords collectifs (signés par une ou des organisations syndicales représentant 30% seulement) vont pouvoir porter atteinte au Code du Travail.

Pire, le projet de loi tente d'enfermer les syndicats dans un rôle de négociateur de la régression sociale !

Des « contreparties » sont certes régulièrement mises en avant par les signataires de l'ANI du 11 janvier. Oui, mais... pas tout de suite... renvoie à des négociations... peut-être... et pas pour tous !

Les règles protectrices sont « détricotées », elles concernent les opérations de restructurations des entreprises, à l'origine de tant de licenciements.

Pourtant une étude confiée à l'IRES, montre que 19 Etats membres de l'Union Européenne sur 27, ont recouru, depuis le début de la crise, à des mesures de flexibilisation de leur marché du travail qui ont, systématiquement engendré une hausse du taux de chômage !

En quoi accélérer et faciliter les procédures de licenciements vont être créatrices d'emplois ! Plus de « souplesse », c'est plus de précarité, ça ne crée pas d'emplois.

NON, ni l'emploi en CDI, ni les salaires ne sont les problèmes ; ils sont la solution.

Ce n'est pas le travail qui coûte, mais le Capital qui confisque les richesses créées par le travail.

**MOBILISONS -  
NOUS  
MASSIVEMENT**

**Rassemblement - Manifestation  
Mardi 9 avril à 15 h 00  
Place CAFFE à Chambéry**